



LE BLAINVILLOIS



Novembre 2012
Nouvelle édition n° 43

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Les vacances des anciens
- Le Conseil Municipal
- Les travaux en cours

DANS VOS AGENDAS

Et si on allait au cinéma

Le CCAS propose, en lien avec le cinéma Impérial de Lunéville, une séance
le mercredi 14 novembre à 17h30



4,20 €
la place à régler au moment de l'inscription.

Le transport sera organisé en fonction du nombre de participants.

SÉANCE OUVERTE À TOUS adultes et enfants



INSCRIPTIONS EN MAIRIE
lundi 12 et mardi 13 novembre de 15h00 à 17h00



INFORMATION



Retrouvez toutes les animations de la Commune sur la page www.facebook.com/blainvilleanimations

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Les derniers Blainvillois évoquaient les projets de chantiers et travaux de remise en état de voiries, mais aussi ceux qui allaient modifier l'organisation et optimiser le fonctionnement des services enfance-jeunesse... et bien aujourd'hui le TOP DEPART est donné.

En effet la remise en état de la voirie du secteur rue de Gerbéviller vient de débuter. Les habitants de ce secteur, les usagers des écoles, de Macaron et des clubs sportifs utilisateurs de la salle Léo Lagrange ont été destinataires avant le début des travaux d'une information précise sur le cadencement, les conditions de circulation durant cette période de trois semaines. Cette opération de voirie vise également la sécurisation du carrefour avec la rue St-Antoine par la création d'une plate-forme et la mise en zone 30 de ce secteur proche des écoles.

Le TOP DEPART est aussi donné pour la première étape du projet global MACARON. Elle consiste à réaliser la passerelle entre les deux bâtiments Médiathèque l'EAU VIVE et BERGAMOTE et à installer l'ascenseur qui améliorera l'accessibilité aux premiers niveaux de ces deux bâtiments. Après quelques aménagements des locaux, le Centre Médico-Social pourra alors s'installer en centre-ville, rapprochant ainsi ce service des usagers de notre Commune et plus largement des habitants de la Communauté de Communes du Val de Meurthe.

Le TOP DEPART vient également d'être donné pour l'installation des structures ludiques, d'abord près de la Maison de Fêtes et de la Culture où dès cette fin de semaine, de nombreux enfants de ce quartier prenaient un grand plaisir à escalader, ramper, glisser... sous le regard de leurs parents.

Durant les congés scolaires prochains, les travaux de terrassement, de création de dalles, d'allées permettront ensuite la pose de structures ludiques à proximité des établissements scolaires du HDP, sur le stade annexe et à proximité des immeubles de l'Impasse de la Meurthe. Voilà une opération pensée et menée globalement qui devrait satisfaire petits et grands des différents quartiers de notre commune.

Le prochain TOP DEPART concernera les travaux de voiries, de remise en état des réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable, de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques, de sécurisation des abords et accès des écoles sur le quartier du Haut des Places... encore une opération globale et coordonnée mettant en musique différents acteurs et services pour un coût mieux partagé.

Et en attendant, d'autres dossiers nous attendent, comme celui de l'Entre Deux Eaux. Les différents scénarios présentés en Conseil Municipal doivent être étudiés et analysés afin de déterminer ce qui est techniquement réalisable notamment pour le mieux vivre des entreprises installées sur ce site. J'ai par ailleurs, déjà présenté ce dossier aux services du Conseil Général de Meurthe et Moselle en vue de l'inscription au schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Lier : Economie, Ecologie et Aménagement de l'espace... un vrai challenge à relever.

Le Maire

Annie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le lundi 5 novembre à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les mercredis 7 et 21 novembre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Listes électorales

La date limite d'inscription est le 31 décembre 2012 à 17 h 00.

Sont en particulier concernés :

- les jeunes gens majeurs nés avant le 28/02/1995 et n'ayant pas reçu de lettre de la Mairie,

- les nouveaux habitants de la commune. L'inscription en cas de déménagement ne se fait pas automatiquement.

Pour cela, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune.

Saint-Nicolas à Blénod

Organisée par le CCAS, la traditionnelle rencontre avec nos amis de Blénod se déroulera le jeudi 29 novembre (à Blénod). Inscriptions dans les clubs ou au CCAS jusqu'au 22 novembre.

Tarif : 28 euros payables à l'inscription.

Attention

Des abattages d'arbres auront lieu du **3 novembre au 1er décembre 2012** à proximité du parcours de santé du Haut des Places (parcelles 20, 13, 14, et 19), et des travaux de façonnage se dérouleront aux mêmes endroits jusqu'au **31 mars 2013**. Les promeneurs sont donc invités à être prudents.



**APRES-MIDI
DANSANT**

ORCHESTRE Claude MICHEL

**DIMANCHE 25
NOVEMBRE
14H30**

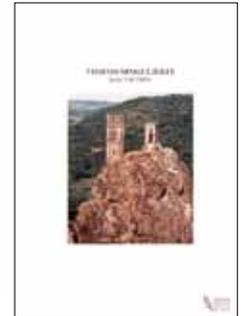
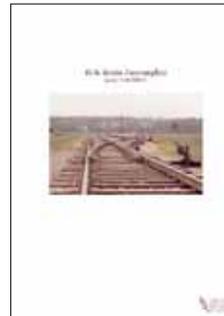
Maison des Fêtes et de la Culture
Une part de brioche comprise **Entrée : 7 €**

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Rencontre Littéraire



Mardi 13 novembre à 18h00 - Rencontre littéraire avec Jacky Vautrin, auteur blainvillois de 3 romans : « "L'allée des petits cailloux", "Visions singulières" et "Et le destin s'accomplira" ».



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 3 - 13h45 MFC. Circuit : Barbonville (Vigneulles) 12 km (3h00).

Samedi 10 - 13h30 MFC. Circuit : Bonviller circuit des 4 villages 11km (3h00).

Samedi 17 - 13h30 MFC. Circuit : Charmois 11 km (3h00)

Samedi 24 - 13h45 MFC. Circuit : les bords de Meurthe 9 km (2h30).

Le programme détaillé est disponible à la CCVM. Renseignements : 03 83 71 43 62.

Samedi 3 novembre dès 20h00 - Loto

Organisé par l'ACBD Pétanque. Réservation auprès de Marcel LELOUP (03 83 75 94 01 ou 06 15 51 29 39). Salle des fêtes de Damelevières.

Dimanche 4 novembre dès 14h30 - Thé dansant

Le club Dam'Loisirs organise un thé dansant, animé par l'orchestre Jean-Claude MAUSOLEO. 7 euros (brioche offerte). Salle des fêtes de Damelevières.

Jeudi 8 novembre dès 14h30 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Dancing. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Dimanche 11 novembre dès 12h30 - Repas dansant

Organisé par l'AMC, animé par l'orchestre Nostalgie Orchestra. Participation de 30 euros, réservation avant le 3 novembre auprès de VOINÇON Paul 03 83 46 95 65 - FAGUET Albert 03 83 75 73 36 - SEUXET Bernard 03 83 75 80 13.

Vendredi 16 novembre à partir de 14h30 - Café lecture

Organisé par l'association des Amis de Georges à la Médiathèque l'Eau Vive.

Dimanche 18 novembre dès 12h30 - Repas dansant

Organisé par la FNACA, animé par MARTIN'S FREDDY. Participation de 30 euros (15 euros de 10 à 14 ans), réservation avant le 12 novembre au 03 83 75 05 68 ou au 06 82 20 40 27.

Jeudi 22 novembre dès 14h30 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Jo MILLER. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 24 novembre dès 21h00 - Bal folk

Organisé par le club danses folkloriques de l'AMFC avec l'orchestre Free Folk Quartet qui fêtera ses 20 ans. Pour marquer cet événement l'entrée ne sera que de 3 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Mercredi 28 novembre de 10h00 à 11h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive.

Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

CHEZ NOS VOISINS

Dimanche 4 novembre - Cyclo cross

Cyclo cross organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières et Macadam'Cowboys de Badonviller.

Départs : 14h00 cadets / juniors - 15h00 course élite.

Zone de Loisirs Damelevières. Entrée libre.

Dimanche 11 novembre - Loto

Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières et animé par Françoise et Bruno.

Ouverture des portes à 13h00. Salle des Fêtes de Damelevières.

Réservations au 03 83 75 99 66 (ou au 03 83 75 74 25 après le 3 novembre).

Dimanche 18 novembre - Foulées de Damelevières

Trophée Sport Loisirs Est Républicain.

Course sur routes et chemins. Inscriptions sur place à partir de 13h00.

Ouvert à toutes catégories hommes et femmes.

Organisation Comité des Fêtes de Damelevières et ACBD Basket.

Du 23 au 25 novembre - Marché de la Saint Nicolas

Vendredi 23 de 16h00 à 18h00 - samedi 24 et dimanche 25 de 14h00 à 19h00.

Artisanat varié, commerçants locaux. Organisé par le Comité des Fêtes

de Damelevières. Salle des fêtes Damelevières et chapiteau. Entrée gratuite.

ATELIERS RENCONTRE

La Médiathèque L'Eau Vive s'est mise tout au long du mois d'octobre aux couleurs de l'illustrateur Jean-



Marc MATHIS, artiste bien connu des enfants. Au travers de deux ateliers et d'une exposition (montée avec le support technique de la CCL) présentant son travail sur les "Maisons façon Mathis", les différents publics ont pu apprécier l'imagination de l'auteur de Boris et sa maîtrise de l'art de la peinture. Les travaux des enfants qui seront exposés dans un



premier temps au côté de ses propres tableaux, resteront visibles tout le mois de novembre.

CELEBRATION

94ème anniversaire de l'Armistice 1914 - 1918

Dimanche 11 novembre 2012

10h30 : office religieux en l'Église de Damelevières

11h20 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Damelevières avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h30 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h45 : dépôt de gerbe Stèle du Souvenir – Rond point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare des Libellules,

12h00 : vin d'honneur offert par les deux municipalités à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville-sur-l'Eau.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ENTRE DEUX EAUX : QUEL AVENIR ?

Lors du Conseil municipal du 1er octobre, a été exposé les résultats des études effectuées sur ce site.

Quatre possibilités d'aménagement furent présentées.

Certaines nous sont apparues comme totalement déraisonnables voire aberrantes, car elles envisagent l'installation de structures ou services publics et même d'activités artisanales ou administratives sur un espace inapproprié.

En effet, le Plan de Prévention Risque Inondation désigne clairement ce site comme submersible (comme en 1983, 1984 ou dernièrement 2006). S'il est important d'assainir cette zone en la purgeant de sa friche industrielle, il ne faut pas pour autant la remplacer par des infrastructures pouvant être gravement mises en péril à la moindre crue ! Pour notre part, nous pensons qu'il est nécessaire de maintenir sur ce site, l'activité des jardins ouvriers en les mettant en valeur et en permettant à tout Blainvillois d'y accéder librement. Des jardins pédagogiques pourraient également y trouver aisément leur place et permettre une éducation concrète à l'environnement.

De plus, des aménagements paysagers doivent permettre de découvrir un verger communal, de supporter des manifestations estivales, de se promener tout simplement. Il faut maintenir également une part de surface naturelle destinée aux espaces sensibles et faciliter l'observation de la faune et de la flore.

C'est pour ces raisons que nous sommes favorables à la quatrième proposition car elle tient compte de l'évolution naturelle du cours d'eau. Elle permet de mettre en valeur l'espace naturel sensible tout en préservant l'activité de jardinage existante et surtout elle n'expose pas les citoyens à des difficultés qui pourraient advenir avec de nouvelles constructions.

Enfin un projet cohérent qui lie Blainville Bas au Haut des Places, projet que nous vous avons déjà proposé bien avant cette étude !

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Madame le Maire soumet le compte-rendu du Conseil Municipal précédent à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à prendre connaissance du résultat de l'étude effectuée par L'EPFL afin d'envisager une valorisation du site de "l'Entre 2 Eaux". Il existe plusieurs scénarios de réaménagement du site toutefois fortement contraints au Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

Malgré cette donnée importante, il convient aujourd'hui de tracer une priorité dans ce réaménagement afin de répondre aux attentes des industriels présents sur le site.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve la grille tarifaire pour les pratiques collectives au sein de l'École de Musique Municipale ; sont intégrés les tarifs pour la chorale adultes et la section théâtre, l'ensemble des autres tarifs reste inchangé par rapport à 2011.
- autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires permettant la dématérialisation des actes administratifs communaux.
- valide l'adhésion à l'association Villes-Internet (favoriser le développement des usages citoyens des Technologies de l'Information et de la Communication) et désigne M. Patrick GONTIER référent auprès de cette association.
- modifie la délibération du 9 mars 2012 concernant le prêt OPH article 3,4 et 5, ceci à la demande de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- après débat, autorise Madame le Maire à lancer un appel à projet d'aménagement de lotissements concernant la parcelle située à proximité du collège.
- décide de repousser à 2015 (fin de la convention liant SFR et la Commune) la décision de vente du terrain où est installée l'antenne relais de SFR.
- émet un avis favorable sur la révision du POS en PLU de la commune de Damelevières, assorti d'une réserve sur les réelles capacités de la station d'épuration actuelle en construction. Initialement prévue pour absorber les besoins d'un bassin de vie équivalent 10000 EH (équivalent-habitants), un faisceau d'indices laisse supposer que la réelle capacité de la STEP ne répondrait qu'aux besoins d'un territoire de 9000 EH.

Le Conseil Municipal à la majorité :

- autorise (5 voix contre) Madame le Maire à solliciter les subventions concernant le projet "Macaron". «
- autorise Madame le Maire (5 voix contre et 3 abstentions) à lancer un appel à projet d'aménagement de lotissements concernant la carrière du Haut des Places. Le groupe minoritaire souligne que les feux de la Saint-Jean sont organisés sur ce site et qu'il existerait des problèmes d'assainissement. Madame le Maire leur rappelle que cette zone a toujours été classée en zone constructible par les précédentes majorités et que le développement nécessaire de la Commune ne peut pas se résumer à une utilisation annuelle de la carrière. Monsieur Bourguignon précise que les réseaux existent et sont en attente pour la partie la plus décaissée de la carrière.

Questions diverses

- Les rapports d'activités 2011 ETHYLENE Est, BATIGERE Nord Est, CNRACL, SAUR sont consultables en Mairie et n'engendrent pas de vote du Conseil.

Madame le Maire indique qu'un responsable de la SAUR sera présent au prochain conseil pour présenter le rapport 2011 et apporter un éclairage sur les problématiques liées à l'eau.

- En réponse à une question écrite de l'opposition sur les indemnités perçues par un Adjoint alors qu'il semble démissionnaire, Madame le Maire confirme effectivement la démission de M. Alain GUILLEMINOT pour des raisons strictement professionnelles liées malheureusement à la restructuration du FRET sur Blainville.

Alain GUILLEMINOT souhaite néanmoins rester conseiller municipal et cette demande a été validée par le représentant de l'Etat. Il signale néanmoins sa profonde tristesse sur le procès d'intention de l'opposition puisqu'il était clair qu'il ne serait plus destinataire de son indemnité d'élu dès sa démission du poste d'adjoint acceptée,

- Madame le Maire présente les résultats des Marchés à Procédure Adaptée engagés.
- Madame le Maire informe des conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée scolaire (intervention de Madame Simon), de la volonté de la Commune d'ajuster au mieux les effectifs des agents aux besoins en nette augmentation des inscriptions d'enfants au périscolaire (Macaron et Brimbelle), des inscriptions à l'école de musique municipale en nette augmentation par rapport à 2011 (39 nouveaux élèves) et de l'origine géographique de ceux-ci (44% de Blainvillois), et des différentes réunions et invitations auxquelles les élus sont conviés.

VACANCES DES ANCIENS

En route vers la Bretagne

Du 29 septembre au 6 octobre dernier, un petit groupe de 12 anciens est parti, cette année, sur la côte atlantique ; destination le Finistère sud, à Port Manech, entre Concarneau et Lorient. Complétant un groupe de Mancieulles, tous ont pu découvrir la côte de Cornouaille et ses alentours : Haliotika (centre de découverte de la pêche en mer à Le Guilvinec), la Pointe du Raz et la baie des Trépassés, Audierne, Quimper, Pont Aven, Concarneau,... le tout agrémenté de visites gourmandes : atelier de confection des galettes de Pont Aven, brasserie à Concarneau,... et de soirées à thèmes bien sympathiques.

Le Village Vacances étant agréé par l'ANCV (chèques vacances), un grand nombre ont pu bénéficier d'une aide non négligeable, ainsi que de l'aide du CCAS pour les Blainvillois, permettant aux anciens aux ressources modestes de s'offrir une semaine pleine de dépaysement.

Tous sont revenus enchantés de ce séjour, certains suggérant déjà des propositions pour la prochaine destination ...



CABARET

Plumes et paillettes

Pour la désormais traditionnelle soirée cabaret, le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau a mis les petits plats dans les grands. Un spectacle entièrement renouvelé (proposé par la troupe Precious Diamond), un repas de gourmet, une organisation sans faille, ont permis aux 220 convives de passer un moment d'exception. Les différents tableaux qui se sont succédés sur scène étaient tous d'une grande beauté et faisaient la preuve du professionnalisme des artistes. Le président du Comité des Fêtes a officialisé l'organisation d'une soirée de la Saint-Sylvestre, elle sera placée sous le signe de la magie. Encore un grand moment en perspective.



A VENIR

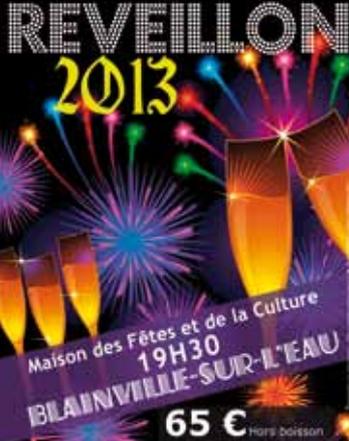
THEATRE



LES BELETTES

BLAINVILLE-SUR-L'EAU
Vendredi 23 novembre 2012 - 20h30
MFC - Entrée libre

REVEILLON 2013



Maison des Fêtes et de la Culture
19H30
BLAINVILLE-SUR-L'EAU
65 € Hors boisson

Mairie de Blainville-sur-l'Eau
03 83 75 76 71 ou 06 28 49 83 19

Pour la première fois, le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau organise à la Maison des Fêtes et de la Culture une nuit de la Saint-Sylvestre. Au programme, un repas préparé par "La Maison Carrée", des magiciens, un mentaliste, des musiciens, un bal endiablé et d'autres surprises. Renseignements et réservations (avec priorité pour les habitants de la CCVM jusqu'au 15 novembre) : En Mairie de Blainville-sur-l'Eau 03 83 75 76 71 ou 06 28 49 83 19 ou au 06 47 98 50 24